Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BREVET PROFESSIONNEL DE FLEURISTE
SESSION 2002
U.42 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL DE L'ENTREPRISE
Durée : 2 heures **Coefficient : 2**

CORRIGE

PREMIER TRAVAIL (13 POINTS)

1 - **9 points**.
Le nombre d'associés : *(2 points)* ils seront 9 au total donc on pourrait retenir ;
- la SNC
- SARL } exclusion de l'EURL (1 seul associé)
- SA

Le statut social des associés : SARL et SA leur permet de conserver leur statut de salarié⇨élimine la SNC et EURL *(1 point)*
La responsabilité des associés : seules les SARL et SA permettent de limiter la responsabilité
⇨ élimine la SNC *(2 points)*
Le capital social : *(1 point)*
- SARL⇨ capital de 19 600 €
- SA ⇨exclu mini de 38 112 €

Le régime d'imposition : *(2 points)*
- SARL ; SA ⇨impôt sur le bénéfice
- SNC } ⇨impôt sur le revenu
- EURL

⇨ SARL *(1 point)*

2 - A quel organisme s'adresseront-elles pour créer leur entreprise ? *(1 point)*
C.F.E : Centre de formalité des entreprises

3 - Indiquez les composantes du fonds de commerce d'une entreprise*(3 points)*.
- éléments incorporels : la clientèle, l'achalandage, l'enseigne, le droit au bail.
- Eléments corporels : biens immobiliers, mobiliers.
- Stock de marchandises.

DEUXIEME TRAVAIL (11 points)

1 -*(2 points)*
1.1 - Quel sera son niveau et son échelon ?
Niveau V - échelon 2
1.2- A quel coefficient et à quel salaire cela correspondra-t-il ?
Coefficient 230; 1 448,27 €

2 - *(2 points)*
2.1- Quel sera son niveau et son échelon ?
niveau III, échelon 2
2.2- A quel coefficient et à quel salaire cela correspondra-t-il ?
coefficient 120, 1 082,39 €

3 - (7 points)

3.1 - Indiquez les compléments de salaires soumis aux cotisations et ceux qui ne le sont pas . *(2 points)*

Soumis : prime de fin d'année
Heures supplémentaires

Non soumis : prime de salissure
Indemnité de déplacement

3.2 - Quelles seront les différentes charges sociales imputées à l'entreprise ? *(5 points)*

- salaire brut (1 pt)
- Cotisations sociales à la charge de l'employeur (1 pt)
- ASSEDIC, retraite complémentaire
- URSSAF (maladie, décès, allocations familiales, accidents du travail

TROISIÈME TRAVAIL (9 POINTS)

1 - Quelle est la différence entre un décret et une loi ? (*2 points*)

- décret : texte réglementaire émanant du pouvoir exécutif
- loi : texte émanant du pouvoir législatif.

2 - Quel est le mode d'élection du président de la république en France ? Quelle est la durée de son mandat ? Quelles sont ses principales fonctions ? *(4 points)*

- Le président de la république est élu au suffrage universel direct (1 pt); la durée du mandat est de cinq ans (1 pt)

Ses principales fonctions sont : (2 pts)

- chef de l'exécutif
- symbole de l'Etat
- nomme le 1er ministre
- dissout l'Assemblée Nationale
- initiative des référendums

3 - Compléter le tableau suivant :

En France, les 3 pouvoirs ci-dessous, sont détenus par :

Pouvoir exécutif	Gouvernement et Président de la République
Pouvoir législatif	Le parlement ; assemblée nationale et sénat
Pouvoir judiciaire	L'ensemble des tribunaux

QUATRIÈME TRAVAIL (7 points)

1 - Qu'est ce que la zone EURO ? L'ensemble des pays de l'Union Européenne où l'EURO est la monnaie légale *(1 point)*

2 - Parmi les pays de Union Européenne, citez 2 pays ne faisant pas partie de la zone EURO. *(1 point)*

- Grande Bretagne - Royaume Uni
- Danemark
- Suède

3 - Quelles sont les conséquences de l'appartenance à l'Union Européenne. *(3 points)*

Libre circulation : - des personnes (1 pt)
- des biens (1 pt)
- des capitaux 1 pt)

4 - Quel est l'intérêt principal de l'EURO dans l'Union Européenne ? *(2 points)*

Faciliter les échanges commerciaux.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.
Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.